

Abrinord poursuit son programme de suivi de la qualité des cours d'eau

Saint-Jérôme, le 10 mai 2023 – Alors que la région continue de se développer rapidement et que les efforts pour améliorer la qualité de l'eau des rivières se multiplient, Abrinord continue d'échantillonner mensuellement les cours d'eau de son territoire du mois d'avril à novembre, une initiative entamée en 2010. Les données recueillies au fil des années permettent d'orienter les décisions prises sur le terrain et de sensibiliser les différents intervenants, notamment les associations de lacs et les municipalités.

Mais que nous disent ces données ?

Au cours des treize dernières années, des données ont été collectées pour 91 stations d'échantillonnage réparties sur une vingtaine de sous bassins versants de la rivière du Nord. De manière générale, il est possible de constater la dégradation de la qualité de l'eau de l'amont vers l'aval. En effet, l'étude des données recueillies par temps de pluie, versus par temps sec, démontre que le ruissellement de l'eau entraîne un plus grand apport en polluants dans les cours d'eau. Ceci est particulièrement observable dans les zones où les sols sont imperméabilisés ou dénués de végétation qui, normalement, favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

Les données permettent aussi de déceler l'origine des polluants et d'agir sur les sources de contamination ponctuelles, comme les problèmes d'érosion ou des apports insoupçonnés en eaux usées.

Une plateforme accessible pour tous

Abrinord a développé une [plateforme de diffusion des résultats](#) afin que l'ensemble des données de la qualité de l'eau puisse être consulté et être accessible pour tous. De nouvelles données sont fréquemment ajoutées à la suite des sorties d'échantillonnage.

Un soutien important par les partenaires

Cette année, ce sont 58 stations qui feront l'objet d'un suivi de la qualité de l'eau. L'échantillonnage de 48 de ces stations sera financé par des partenariats avec 22 acteurs municipaux¹, communautaires² et économiques³. Neuf (9) stations supplémentaires sont financées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), notamment dans le cadre du Programme Réseau-rivières.

¹ Brownsburg-Chatham, Lachute, Mirabel, Mohawk Council Kanawake, Morin-Heights, Piedmont, Prévost, Saint-André-d'Argenteuil, Saint-Colomban, Saint-Jérôme, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Val-Morin, Val-David et Mille-Isles.

² Association des propriétaires du Lac Écho, Ruisseau Jackson : Aire Naturelle Protégée et Association des propriétaires du Lac Daïnava, Abrinord

³ ORICA Itée et Groupe Laurence.

À propos d'Abrinord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

– 30 –

Source :

Marilyne Ouimet, chargée de communications
Abrinord | Organisme de bassin versant de la rivière du Nord
450 432-8490 | mouimet@abrinord.ca



*Simon Poitras, chargé de projets chez Abrinord
lors d'une sortie d'échantillonnage au Ruisseau Jackson*